

Rome, ce 3. fevrier 1720.

5.

Monseigneur.

N. 2.

L'honneur de celle qu'il a plu a votre
Excellence, m'écrire, le 6 de Janvier —
mais parvenu, cette ordinaire, J'en ay
communiqué, selon les ordres le contenu
a son Eminence le Cardinal Albani qui
m'a dit en voulant donner part a Sa. Saint-
:tete, Il m'a assure que les merites de —
m'gr le nonce estoient tres bien connus et
qu'il estoit aussi fort porté pour les —
avancements, mais que Sa. Saintete, avoit
été de longue main engage a creer —
Cardinaux, ceux qu'elle avoit dernie-
:rement crée, que s'il y eut eut plus
de chapoux vaquant que peut être bien

que ce digne Prelat auroit été compris dans la promotion, et qu'il esperoit que dans la premiere cela ne luy seroit point manqué. Que pour ce qui étoit de notre nation qu'il auroit effectivement souhaité la voir distingué comme les autres, mais qu'au moins que Sa Majesté n'accorde a que- qu'un sa nomination qu'il craignoit que cela ne pout pas facilement arriver, et les trop grans engagements que Sa Sainteté avoit pour les Prelats qui servient actuellement le Saint Siege, dont le nombre étoit considerable. Il y a long tems Monseigneur que j'ay souhaité le bonheur de pouvoir conférer avec votre Excellence sur ce point qui regarde l'honneur de notre nation, et c'est un des principaux motifs que j'eus pour implorer votre Excellence pour la

grace de me vouloir bien procurer de Sa Mté la permission de me rendre pour quelque tems a Notre Cour, ne pouvant en aucune maniere commettre au papier sous ce que j'aurois a luy représenter sur cette matiere, et sur plusieurs autres, ainsi Monseigneur je supplie encor votre Excellence pour la meme grace, Il dependra de vous Monseigneur de me renvoyer quant bon luy semblera;

Il ny a encor rien de nouveau touchant la cause de Monseigneur L'Evêque de Premsie, ny l'affaire de Monseigneur le Suffragant de Cracovie, Son Eminence le Cardinal Albani ma déclaré ne pouvoir faire convoquer la Congregation Consistoriale que dans le Carême, ce ne sera ayni qu'alors que ce proposera la cause du premier.

Monseigneur Albani partira la semaine

Mr Suchet le 3 Fevrier
1720

prochaine pour la Cour de Vienne, Il me fit de
: niement appeller, pour me dire qu'il sou
: toit en toute maniere faire la reverence au
Roy, que je d'eusse en informer qui je jugerois
a propos, qu'il esperoit de pouvoir se rendre
a Dresde, Ce Prelat a son retour sera, je crois
indubitablement cree Cardinal, La Saintete
l'aime tendrement; et il aura un gros Parti de
le Sacre College, mfr l'Abbe' Merenda, a son retour
de Pologne, restera a Vienne, aupres de luy, et
on m'assure aufr qu'il y conduira son neveu
qui est presentement Auditeur de Notre Non
: ature. Le Cardinal Salerno sollicite son retour
mais icy on souhaite qu'il reste encoeur aupres
du Roy, et on luy en a écrit. a son retour icy,
est indubitable qu'il aura tout le pouvoir sur
nos interets de Pologne. Je suis avec le plus bon
et profond respect.

Monseigneur

De votre Excellence

Letres obligees. Le 3 Fevrier 1720